

<https://assetec.net/assetec2023/spip.php?article1187>



Communiqué des associations APBG, UdPPC, Pagestec, Assetec et AEET

- Vie de l'association - Actions et rencontres -



Date de mise en ligne : lundi 29 janvier 2024

Copyright © ASSETEC - Tous droits réservés

Communiqué des associations
APBG, UdPPC, Pagestec, Assetec et AEET

« Exigence des savoirs » / « Exigence des moyens »

En décembre 2023, suite à la publication des résultats de l'enquête PISA, le ministre Gabriel Attal annonçait l'instauration de groupes de niveau à effectifs réduits en Mathématiques et en Français en classe de sixième et de cinquième à la rentrée 2024 et en classe de quatrième et en troisième à la rentrée 2025.

Être exigeant sur le niveau de nos élèves, se donner les moyens pour les faire progresser est tout à fait nécessaire et légitime. Il a été démontré[https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2017/04/lafontaine_publi.pdf] que ce n'est pas par des groupes de niveau que l'on peut combler les lacunes existantes à l'entrée au collège.

Cela doit-il se faire au détriment de l'ensemble des autres disciplines ?

La dotation horaire supplémentaire mise à la disposition de chaque établissement sur la base de trois heures par semaine et par division, ne peut suffire à la mise en place de cette nouvelle organisation des enseignements de Mathématiques et Français.

Quelques heures en dotation exceptionnelle sont visiblement accordées, mais dans certaines académies uniquement, sans distinction du nombre de classes recensées par collège ni du public concerné, et de façon bien insuffisante pour couvrir l'ampleur du projet ministériel.

Les moyens attribués en DHG (dotation horaire globale) étant donc (quasi) constants, ces groupes de niveau ne pourront voir le jour sans impacter grandement l'ensemble des aménagements horaires dont pouvaient bénéficier les autres disciplines, de dispositifs de remédiation et au prix de multiples contraintes organisationnelles pour les établissements.

Dans ce modèle, il est indéniable que l'institution considère que la Physique-Chimie, les Sciences de la vie et de la Terre et la Technologie ne font pas partie des fondamentaux.

Pourtant nos disciplines ont depuis toujours servi le « lire, écrire et compter ».

L'étude du réel, la confrontation des idées et des hypothèses aux observations et aux résultats d'expériences, les démarches scientifique et technologique, donnent la primauté aux faits. Il nous faut former les futurs citoyens éclairés et faire naître les vocations scientifiques dont notre démocratie a tant besoin. Les ingénieurs et la recherche française de demain se construisent aujourd'hui dans nos cours.

Après avoir déjà supprimé l'enseignement de Technologie en sixième à cette rentrée 2023 afin de remédier aux lacunes existantes en Mathématiques et en Français, ceux de Physique-Chimie, des Sciences de la vie et de la Terre et de Technologie seront donc inévitablement à nouveau dégradés de façon considérable et irrémédiable conformément à l'ambition de généraliser ces groupes de niveau jusqu'en troisième.

En plus de vingt ans, avec des effectifs de classe toujours plus importants, ces matières ont déjà perdu un grand nombre d'heures d'enseignements, les groupes à effectifs réduits indispensables aux expérimentations, en personnels de préparation, en heure de laboratoire, en moyens matériels.

La mise en œuvre des groupes de niveau en Français et Mathématiques montre que le ministère fait le choix de sacrifier les disciplines scientifiques (Sciences de la vie et de la Terre, Physique-Chimie et Technologie), choix condamnant irrémédiablement notre Education et notre pays à de nouvelles défaites aux tableaux d'honneur de

PISA.

Quel gâchis !

Les associations représentatives des professeurs
de Sciences de la Vie et de la Terre APBG
de Physique-Chimie UdPPC.
et de Technologie Pagestec, Assetec, AEET

Contacts :

Association Pagestec : [association\[at\]pagestec.org](mailto:association[at]pagestec.org)

Association Assetec : [assetec\[at\]assetec.net](mailto:assetec[at]assetec.net)

Association AEET : [aeet.contact\[at\]gmail.com](mailto:aeet.contact[at]gmail.com)

Association APBG : [apbg\[at\]orange.fr](mailto:apbg[at]orange.fr)

Association UdPPC : [presidence\[at\]udppc.asso.fr](mailto:presidence[at]udppc.asso.fr)